



OFFICIER DE PONT

INTERVENTIONS TECHNIQUES ET SÉCURITÉ Flottille administrative

Définition : Chargé de la conduite et de l'exploitation d'un navire, assure le transport de personnes ou de marchandises dans le respect des règles et consignes de sécurité pour la sauvegarde de la vie humaine en mer, la sûreté et la protection de l'environnement et du milieu marin

AUTRES APPELLATIONS :

- Capitaine
- Second Capitaine
- Lieutenant de pont
- Elève officier de pont
- Subrécargue

ACTIVITÉS PRINCIPALES

- 🔍 Préparation et planification d'un voyage
- 🔍 Organisation et contrôle des opérations de chargement/déchargement de la cargaison
- 🔍 Conduite du navire
- 🔍 Gestion de la maintenance du navire
- 🔍 Contrôle et application des règles et équipements de sécurité
- 🔍 Gestion et coordination du personnel

FACTEURS D'ÉVOLUTION :

- Evolution de la réglementation en matière de brevets et de certificats
- Evolution des technologies en matière de navigation et de sécurité

CONDITIONS D'ACCÈS :

Concours externe ou interne

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE :

Formations obligatoires
 Revalidation quinquennale des brevets et certificats
 Exercices hebdomadaires
 Vie en collectivité
 Travail par roulement
 Aptitude médicale
 Eloignement
 Travail en mer
 Attestation de formation aux premiers secours
 Affiliation à l'établissement national des invalides de la marine (ENIM)
 Port d'un équipement de protection individuelle (chaussures, casque de sécurité, etc.)

COMPÉTENCES

Savoir-Faire

Savoirs

🔍 PRÉPARATION ET PLANIFICATION D'UN VOYAGE

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Actualiser les ouvrages et les documents nautiques - Vérifier le bon fonctionnement des appareils et des équipements de navigation, de sécurité et de radiocommunication - Tracer sur les cartes appropriées les différentes routes à emprunter en tenant compte des systèmes d'organisation du trafic - Garantir un espace suffisant pour le passage du navire en toute sécurité tout au long du voyage - Etablir les prévisions des conditions météorologiques - Anticiper tous les risques connus pour la navigation - Déterminer les heures de changement de cap et d'arrivée dans les ports - Relever les tirants d'eau et les consigner dans le journal de bord - Renseigner la liste des points de contrôle (check list) avant le départ et la navigation | <ul style="list-style-type: none"> - Utilisation des «check list» - Instructions et outils de navigation : instructions nautiques, éphémérides nautiques, observations astronomiques, livre de feux, zone KB de navigation, radiocommunication, système mondial de détresse et de sécurité en mer (SMDSM), radar, système de géolocalisation (GPS), gyrocompas, etc. - Diffusion hebdomadaire du Groupe d'Avis aux Navigateurs, et du Récapitulatif de l'Information Nautique |
|--|--|



Savoir-Faire

Savoirs

ORGANISATION ET CONTRÔLE DES OPÉRATIONS DE CHARGEMENT/DÉCHARGEMENT DE LA CARGAISON

- Réaliser le plan de chargement
 - Contrôler les tirants d'eau et calculer l'assiette, les contraintes et établir la stabilité du navire
 - Planifier et garantir la sécurité du chargement et du déchargement des cargaisons ainsi que leur protection au cours du voyage
- Règles de chargement
 - Normes et règles de sécurité des produits et marchandises dangereuses
 - Manifeste de sortie, manuel d'arrimage et d'assujettissement

CONDUITE DU NAVIRE

- Prendre connaissance des conditions météorologiques
 - Informer le port de Papeete des mouvements du navire (entrées et sorties)
 - Mettre en œuvre les mesures correctives liées à la navigation
 - Déterminer la position du navire
 - Manœuvrer un navire dans toutes les conditions
 - Faire fonctionner les commandes à distance de l'installation de propulsion, des machines et des systèmes auxiliaires
 - Utiliser les appareils électroniques d'aide à la navigation
 - Consigner les informations relatives à la navigation dans le journal passerelle
- Utilisation des renseignements fournis par les appareils d'aide à la navigation
 - Effets du port en lourd, des vents et des courants
 - Documents de suivi : journal passerelle, journal radio, etc.
 - Consignes permanentes du capitaine

GESTION DE LA MAINTENANCE DU NAVIRE

- Vérifier la conformité de la structure du navire, des équipements de sécurité et de communication
 - Evaluer les défauts et dommages signalés des espaces à cargaisons, panneaux d'écoutes et ballasts et prendre les mesures appropriées
 - Signaler les dysfonctionnements à l'armement
- Règles en matière de renouvellement des certificats
 - Rapports de défaillance technique, de travaux et d'entretien mensuel, etc.

CONTRÔLE ET APPLICATION DES RÈGLES ET ÉQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ

- Appliquer et faire appliquer les règles et consignes de sécurité visant à assurer la sauvegarde de la vie humaine en mer, la sûreté et la protection de l'environnement et du milieu marin
 - Appliquer les procédures d'utilisation des systèmes et appareils de radiocommunication SMDSM
 - Assurer le quart à la passerelle pour maintenir la sécurité de l'équipage et des passagers du navire
 - Elaborer des plans d'urgence et de maîtrise des avaries et faire face aux situations d'urgence
 - Dispenser des soins médicaux d'urgence à bord
 - Veiller au bon fonctionnement des engins de sauvetage, des dispositifs de lutte contre l'incendie et autres systèmes de sécurité
- Utilisation des documents portant sur la sécurité de la navigation et prévention des situations dangereuses
 - Emissions et réceptions des alertes de détresse, consultations médicales, phrases normalisées de l'organisation maritime internationale pour les communications maritimes
 - Registre des heures de travail et de repos des gens de mer
 - Système d'aide à la décision du capitaine
 - Exercices réglementaire de sécurité (incendie, rassemblement, abandon, etc.)
 - Dotation médicale
 - Hygiène, santé et sécurité au travail
 - Inspection de routine de sécurité
 - Convention et règles pertinentes de l'organisation maritime internationale (OMI), safety of life at sea (SOLAS), marine pollution (MARPOL), organisation internationale du travail (OIT), international safety management (ISM), international maritime dangerous goods (IMDG)

GESTION ET COORDINATION DU PERSONNEL

- Répartir les tâches à réaliser par l'équipage
 - Planifier le quart
 - Familiariser et former le personnel navigant sur le poste de travail
- Techniques d'encadrement
 - Travail en équipe
 - Conduite de réunion
 - Gestion de conflits

